

Master Droit Pénal et Sciences Criminelles

Mise en avant

Le Master Droit Pénal et sciences criminelles a vocation à approfondir les connaissances en matière pénale et à solidifier la maîtrise théorique, méthodologie et pratique dans ce domaine. Cela se traduit par des enseignements approfondis des différentes branches de la matière pénale à travers des matières obligatoires que tout spécialiste en droit pénal doit maîtriser (notamment les cours de « Droit pénal fondamental ») et des matières optionnelles afin de répondre aux besoins et goûts plus spécifiques de chacun (comme par exemple le droit pénal de l'environnement, le droit pénal du travail ou le droit pénal des mineurs).

Cette offre de formation répond donc aux besoins de tout juriste. Elle permet, tout d'abord, de maîtriser toutes les branches principales du droit pénal (droit pénal général, droit pénal spécial, procédure pénale). Elle permet, ensuite, d'acquérir les connaissances des branches plus spéciales de la matière pénale (droit pénal constitutionnel, droit de la peine, droit pénal des médias, droit pénal du travail, droit pénal de l'environnement, droit pénal international, droit pénal européen, droit pénal de la santé, etc.). Elle permet, enfin, d'initier à la recherche nécessaire aussi bien pour poursuivre une carrière universitaire à travers la rédaction d'une thèse de doctorat que pour exercer les autres professions du droit (avocat, magistrat, juriste d'entreprise, etc.). Cela se traduit par les séminaires assurés tout au long de l'année universitaire, mais également par l'obligation de rédiger un mémoire de recherche.

Présentation

Enjeux

- Acquérir et approfondir des connaissances en matière pénale
- Initiation à la recherche juridique
- Préparation aux concours principaux en matière juridique (CRFPA, ENM, concours de police, de la gendarmerie, de greffier, des douanes ou encore les concours dans le domaine pénitentiaire)



ÉCOLE DE DROIT

UNIVERSITÉ
Clermont Auvergne

L'essentiel

Nature de la formation

Diplôme national

Durée de la formation

- 2 ans

Langues d'enseignement

- Français

Rythme

- Temps plein

Modalités

- Présentiel

Lieu(x) de la formation

- Clermont-Ferrand

Laboratoires

Le Centre de recherche Michel de l'Hospital (EA 4232) participe à la tenue de conférences et de colloques auxquels les étudiants ont vocation à assister dans le cadre de leur initiation à la recherche et/ou que ceux-ci ont vocation à organiser dans le cadre de leurs cursus en Master 2.

Établissements

- Tribunal judiciaire de Clermont
- Tribunal judiciaire de Vichy-Cusset
- Tribunal judiciaire de Moulins
- Cour d'appel de Riom
- Barreau de Clermont-Ferrand

Programme

Les informations ci-dessous sont données à titre indicatif et peuvent faire l'objet de mises à jour.

Maquette des enseignements

Master Droit Pénal et Sciences Criminelles

Stages

Stage facultatif en Master 1

En Master 2, stage obligatoire qui doit être réalisé sous la forme d'un stage dans un laboratoire de recherche donnant lieu à un mémoire de recherche sous la direction de l'un des enseignants du master.

Séjours à l'étranger

Les mobilités sortantes s'organisent dans les conditions applicables aux formations de l'Ecole de Droit sans spécificité pour cette mention

Modalités d'évaluation

Le passage de la première à la deuxième année ne sera soumis qu'à la validation des UE. Le niveau de développement de chaque compétence est fourni à l'issue de la première année à l'étudiant à titre indicatif. Le niveau de développement des compétences sera fourni à tous les étudiants à la fin du master.

L'évaluation se fera aussi bien au moyen d'examens écrits et oraux qu'à travers de contrôles continus notamment pour les TD et les ateliers. En Master 2, un grand oral sera prévu pour évaluer la capacité de l'étudiant à avoir une approche transversale de la matière.

A consulter : [Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences \(M3C\)](#)

Contacts

École de Droit

Université Clermont
Auvergne 41, bd François-
Mitterrand CS 20054
63002 Clermont-Ferrand
Cedex 1

**Responsable(s) de
formation**

Master Droit pénal et sciences criminelles

- **Master 1 Droit pénal et sciences criminelles**

- Semestre 1
 - CONB 1
 - UE 1A – Unité privé fondamental 1 *15 crédits*
 - Droit pénal spécial
 - Droit pénal spécial approfondi
 - Droit de la preuve
 - UE 1B – Unité complémentaire 1 *9 crédits*
 - Droit international privé
 - Droit des obligations approfondi
 - Initiation à la recherche
 - UE 1C – Unité optionnelle 1 *6 crédits*
 - Matières au choix
 - Semestre 2
 - CONB 2
 - UE 2A – Unité privé fondamental 2 *18 crédits*
 - Droit pénal des affaires
 - Procédure pénale
 - Droit pénal européen
 - UE 2B – Unité complémentaire 2 *9 crédits*
 - Modes alternatifs de règlement des différends
 - Droit pénal du travail
 - Anglais
 - UE 2C – Unité optionnelle 2 *3 crédits*
 - Matières au choix

- **Master 2 DPSC**

- Semestre 3
 - CONB 1
 - UE 3A – Unité fondamentale 1 *15 crédits*
 - Droit pénal fondamental 1
 - Droit pénal constitutionnel
 - Libertés fondamentales, aspects de droit pénal
 - UE 3B – Unité complémentaire 1 *6 crédits*
 - Délinquance économique et financière
 - Grandes notions du droit pénal
 - UE 3C – Unité optionnelle 1 *6 crédits*
 - Matières au choix
 - UE 3D – Unité recherche 1 *3 crédits*
 - Organisation d'un colloque
 - Séminaire d'études et de recherche
 - Semestre 4
 - CONB 2

- UE 4A – Unité fondamentale 2 *9 crédits*
 - Droit pénal fondamental 2
 - Droit pénal des médias
 - Droit de la peine
- UE 4B – Unité complémentaire 2 *9 crédits*
 - Procédure pénale approfondie
 - Droit pénal médical
 - Anglais 4
- UE 4C – Unité optionnelle 2 *3 crédits*
 - Matière au choix
- UE 4D – Unité recherche 2 *9 crédits*
 - Mémoire

Stage(s)

Stage(s)

Oui, obligatoires, optionnels

Informations complémentaires sur le(s) stage(s)

Stage facultatif en Master 1

En Master 2, stage obligatoire qui doit être réalisé sous la forme d'un stage dans un laboratoire de recherche donnant lieu à un mémoire de recherche sous la direction de l'un des enseignants du master.

Séjour(s) à l'étranger

Informations complémentaires sur le(s) séjour(s) à l'étranger

Les mobilités sortantes s'organisent dans les conditions applicables aux formations de l'Ecole de Droit sans spécificité pour cette mention

Modalités d'évaluation

Le passage de la première à la deuxième année ne sera soumis qu'à la validation des UE. Le niveau de développement de chaque compétence est fourni à l'issue de la première année à l'étudiant à titre indicatif. Le niveau de développement des compétences sera fourni à tous les étudiants à la fin du master.

L'évaluation se fera aussi bien au moyen d'examens écrits et oraux qu'à travers de contrôles continus notamment pour les TD et les ateliers. En Master 2, un grand oral sera prévu pour évaluer la capacité de l'étudiant à avoir une approche transversale de la matière.



Et après ?

Niveau de sortie

Année post-bac de sortie

- Bac +5

Débouchés professionnels

Secteurs d'activité

- Carrière universitaire à travers la formation d'universitaires pénalistes par la préparation d'une thèse de doctorat : Enseignement supérieur, K2108
- Les métiers du droit, carrières judiciaires : Conseil juridique : K1903 ; Magistrature : K1904 ; Management de la sécurité publique : K1704 ; Quelques exemples : Magistrat, avocat, huissier, greffier, gendarme, directeur des services pénitentiaire, commissaire de police.
- Autres : juriste d'entreprise, assistant juridique ou conseiller d'élu, journalisme juridique. Journalisme et information médias : E1106.